

PROCES VERBAL DE REUNION DE CONSEIL D'ECOLE - Date : 05/02/2021 de 18h45 à 20h45

Participants :

- **Représentant la municipalité : M. Thomas Doublic, Adjoint au maire délégué au développement durable et au quartier Centre-Mairie**
- **Délégué Départemental de l'Education nationale : Monsieur Jean-Pierre LABARRE**
- **Direction de l'ALSH : Monsieur Maxime PREVOST**
- **Président du Conseil d'école : Monsieur Pierre-Étienne BONTEMPS (Directeur de l'école)**

Représentants des Parents Titulaires		
GPC	LENFANT Emmanuelle	X
GPC	BEN ABDALLAH Samia	
GPC	MOCHEN Noëlie	X
GPC	COMBAUD Flavien	X
GPC	BELTRAN Mathilde	X
GPC	CEFFIS Fabienne	X
GPC	PIERSON Nicolas	
GPC	EL BAZ Sabrina	
GPC	BEGOT Marc	
GPC	DEBAECKER Xavier	
GPC	GARNIER Aurélie	X
GPC	AKANGA Tristan	X
GPC	KRAWICKI Pablo	X
PEEP	LAUNAY Anne-Claire	X
PEEP	RAUX Lucile	
PEEP	GARIN Sandra	X
PEEP	DOCQUIER Marie-Noëlle	X

Représentants des Parents Suppléants		
GPC	SMITH Alexandra	
GPC2	GERMAIN Anne-Sophie	X
GPC	LUQUET Camille	
GPC	DE SEQUEIRA Lina	
GPC	PHÉMIUS Patriss	
GPC	POUBEL Céline	
GPC	BOURA Anne	
GPC	BOUCHET Magali	
GPC9	HAMDAN Aude	
GPC	CHAUMIN Caroline	
GPC	CALDERARA Clémentine	
GPC	MARCHAND Alexis	
GPC	DEBAECKER Elise	
PEEP	MEDOUS Marjolaine	
PEEP	DURAINCIE Claire	X
PEEP	SERIF Saïda	
PEEP	THOMAS Stéphanie	X

Enseignants		
CPA	BUARD Marianne	X
CPB	HÖERNER-CHAIGNEAU Kristelle	X
CPC	FOUCAULT Catherine	X
CPD	DEMAY Pauline	X
CE1A	SECHAUD Kathleen	X
CE1B	PASQUINI Francesca	X
CE1C	SALOME Valérie	X
CE1/CE2	DOYEN Odile	
CE2A	SECONDI Alexandra	X
CE2B	CORPARD Julie	X
ULIS	KIZIKLAR Barbara	X
CM1A	POPHILLAT Claire	X
CM1B	KANTKE Laura	X
CM1/CM2	HOURCADE Dorothée	X
CM2A	DEAL Adrien	X
CM2B	LISSMANN Corinne	
CM2B	LESPIL Lucas	X
CM2C	LEFRAIS Jordan	X

Points à l'ordre du jour :

- **Évolution de la vie à l'école et mesures prises depuis les nouveaux protocoles sanitaires.**
 Activités non maintenues dans le cadre du contexte sanitaire
 Ecole à distance : uniformisation par niveaux
 Orientations à prévoir vers un nouveau projet d'école.
- **Projets artistiques et culturels en cours (attente des réponses aux demandes de financement par la Mairie).**
- **Avancée des travaux demandés + toilettes + système anti-attentat installé dernièrement par la mairie.**
- **Restauration scolaire : gestion et organisation.**
- **Remplacement des personnels.**
- **Succession de la gardienne.**
- **Usage des tablettes et ordinateurs : protection des enfants.**
- **Vols-dégradations**
- **AESH : rôles et évolutions des fonctions.**

→ **EVOLUTION DE LA VIE A L'ECOLE ET MESURES PRISES DEPUIS LES NOUVEAUX PROTOCOLES SANITAIRES**

- Nouvelles contraintes pour l'EPS : exclusivement en extérieur.
- Visites suspendues dans les musées mais certaines sorties peuvent être maintenues hors des lieux culturels.
- Pas de cas de COVID connu, pour le moment, dans l'école mais on attend de voir l'évolution dans les prochaines semaines.
- Climat scolaire : fatigue, stress de la part des enseignants. Les enfants sont plus tendus et compliqués à gérer.
- Certaines activités ne sont pas maintenues dans le cadre du contexte (projets, judo, cinéma, théâtre, ateliers de langues étrangères...).
- Ecole à distance (si confinement ou fermetures de classes) :
 - ❖ Recherche d'une uniformisation pour chaque niveau.
 - ❖ Un accueil, au sein de l'école, sera prévu par niveau et par classe en cas de confinement pour récupérer des activités, même si la majorité des liens se fera en distanciel.
 - ❖ Problématique que chaque classe n'aille pas au même rythme (= liberté pédagogique de chaque enseignant)
- Orientations à prévoir vers un nouveau projet d'école autour de la différenciation pédagogique.
- La coéducation parents – enseignants a évolué et sera à renforcer.
- Question sur la règle de fermeture de classe pour raisons sanitaires : le protocole prévoit une fermeture de classe à partir de 3 cas dans une classe ou 1 cas si variant.

→ **RESTAURATION SCOLAIRE : GESTION ET ORGANISATION**

- Les classes mangent à la même table et un créneau/niveau.
- 6 enfants/tables (= autorisation obtenue aujourd'hui).
- Davantage d'enfants mangent à la maison en ce moment donc l'organisation du temps de cantine est facilitée. Mais la baisse est encore très faible 300 élèves à la cantine au lieu de 320 en moyenne ! Les enfants sont servis à table.
- Les demandes de complément de nourriture sont gérées quand c'est possible. Les agents le font mais ce n'est pas simple, car l'objectif de reste de faire passer tous les élèves dans le temps imparti en respectant le protocole sanitaire strict.
- M. Bontemps soumet l'idée que les CM2 puissent apporter un encas pour les faire patienter.
- Dans la cour, les préaux et les locaux du centre, éviter le brassage rend les activités en petits groupes plus complexes. Activités : relais sportifs dans la cour (1 par moitié de cour) + activités manuelles de création ou ludothèque. Mais cela doit se faire, une classe à la fois.
- Les CP démarrent à 11h20 l'appel de la cantine
- Si les CM2 terminent de déjeuner à 13h4, ils remontent en classe en autonomie. L'accueil se fait directement dans la classe, sur un temps calme.
- Constat d'un manque de points d'eau dans l'école en particulier pour que tous les enfants puissent se laver les mains avant et après manger, sans avoir à se croiser.
- M. Bontemps tient à saluer l'équipe d'animation et l'équipe Sogères qui se mobilisent pour que l'organisation de la cantine se passe au mieux !
- Intervention de Maxime Prevost sur les animateurs : s'il y a eu pas mal de soucis au début de l'année avec des absences récurrentes et des remplacements ponctuels pour pallier les absences, il y a eu récemment la nomination de 3 animatrices en poste fixe sur Fontaine Élémentaire. Les nouvelles recrues se montrent efficaces, énergiques et motivées pour animer la pause méridienne.
- Compte tenu du fait que les enfants enlèvent le masque pour manger, la cantine demeure le principal temps de contamination possible. Si un cas est avéré dans une classe, les voisins de tables seront considérés comme contacts à risque. Selon les instructions en vigueur et les consignes de l'ARS, cela peut alors engendrer confinement des enfants concernés, voire de la classe et retour à l'école une semaine plus tard avec un test négatif.
- Les mises à jour des protocoles sont à consulter sur le site du ministère de l'éducation nationale (FAQ du protocole en élémentaire) : <https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-les-reponses-vos-questions-306136>.

→ PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS EN COURS (ATTENTE DE REPONSE AUX DEMANDES DE FINANCEMENT PAR LA MAIRIE)

- Thomas Doublic (Maire adjoint) évoque la commission des affaires scolaires qui a eu lieu le 25/01 dernier. Les notifications sont en cours d'envoi. Elles devraient arriver dans les prochains jours. Sachant que les dossiers ont été envoyés en novembre. Les enseignants et les enfants attendent la réponse et auraient besoin d'une réponse avant les vacances scolaires de février. En jeu, notamment, le projet des CM2 de fresques murales
- Pour le projet "Inspire ton école" l'OCCE validera ce que la coopérative a demandé (la commission se réunit mercredi prochain et validera la somme sollicitée)

→ AVANCEE DES TRAVAUX DEMANDES

- Toilettes : il est nécessaire de pallier le manque de points d'eau dans l'école. Au budget 2021, la demande de travaux pour remettre des lavabos dans la cour arrière de l'école (anciens sanitaires existants) a été faite.
- Thomas Doublic a fait un point détaillé sur les travaux. Prévu au budget 2021 qui sera voté en avril
 - ❖ Réfection des auvents.
 - ❖ Réfections des toitures terrasses (appel d'offre).
 - ❖ Réfection des stores des salles 15 et 26.
 - ❖ Peintures de classes.
- Ont été effectués :
 - ❖ Changement de portes
 - ❖ Réfection d'éclairage du hall
 - ❖ Mise en place d'un système anti-attentat installé dernièrement par la mairie : formation effectuée pour les Directeurs/trices des écoles Fontaine Maternelle et Élémentaire. Test à faire prochainement Déclencheurs nombreux dans l'école (= déclencheurs manuels pour que chacun puisse activer le système en cas d'alerte). La Mairie installe ce type de système uniformisé sur l'ensemble des écoles (déploiement en cours)
- Déjà voté et en cours
 - ❖ Travaux de changement de fenêtres (effectué en dehors du marché de performance énergétique globale).
- M. Bontemps confirme que les travaux avancent progressivement depuis quelques semaines = amélioration des conditions de travail.

→ REPLACEMENTS DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

- Constat : les enseignants sont très rarement remplacés. Les élèves sont généralement répartis dans les classes, ou gardés à la maison, ce qui n'est pas une solution pérenne.
- Rappel de M. Bontemps : les enseignants ont le droit d'être malade. La situation sanitaire a considérablement augmenté les besoins de remplacements. Ce qui rend la gestion particulièrement difficile est surtout liés aux informations transmises à la dernière minute. Les parents des classes concernées sont désormais informés par mails, dès que possible. Il est toutefois arrivé qu'un remplaçant rejoigne l'école à 9H30 ou que des classes soient sans remplaçant pendant des temps très longs.
- Le Madame Lenfant (GPC) a précisé que les parents d'élèves ne mettaient pas en cause les enseignants qui ont bien entendu le droit d'être malade, ce n'est pas le sujet. C'est plutôt le système de remplacement des enseignants : l'Éducation nationale ne dispose pas assez d'enseignants remplaçants.
- Fabienne Ceffis (GPC) a partagé son expérience de suivi scolaire durant l'absence prolongée de l'institutrice de son fils : le faire travailler sur un cahier de vacances.

→ SUCCESSIONS DE LA GARDIENNE

- La gardienne jouait un rôle important dans l'aide au Directeur. Le matin, elle aidait notamment à la répartition des élèves dans les classes en cas d'absence d'un enseignant.
- Il s'agit également d'un rôle primordial pour ce qui concerne la sécurité de l'ensemble du groupe scolaire et la communication entre tous les membres de la communauté éducative.
- Thomas Doublic précise que la Direction des affaires scolaire a affecté un 3^{ème} agent de la mairie pour assurer l'intérim en attente de recrutement d'un(e) gardien(ne). Mais M Bontemps signale que 2 sur ces 3 postes sont absentes et que cela augmente les difficultés de gestion de l'école.
- M Bontemps interroge M. Doublic sur le fait que ce poste soit désormais proposé sans logement attendant ne contribue pas à son manque d'attractivité. M. Doublic n'est pas sûr que ce critère soit vraiment critique.

→ **USAGE DES TABLETTES ET ORDINATEURS : PROTECTION DES ENFANTS**

- Quelle sécurisation des tablettes dans les classes ?
- Témoignage / Question de parents sur le contrôle de la navigation des enfants sur Internet. Existe-t-il une possibilité de brider la consultation des enfants ?
- M Bontemps répond qu'il y a un système de filtre mis en place par la mairie. Il propose à voir avec la DSI pour renforcer
- Remarque de M Doublic : vigilance sur la suppression des historiques de navigation ! Proposition de Mme Mochen (GPC) : utiliser Qwant Junior et complément de Flavien Combaud (GPC) a complété en précisant qu'il était possible de paramétrer Qwant junior par défaut et de bloquer Google par la même occasion.
- Nb : il y aura un passage de Mme Coulon auprès des CM2 pour une sensibilisation sur le cyberharcèlement

→ **VOLS-DEGRADATIONS**

- Préalable : les vols importants ont disparu mais il y a des petits larcins dans les couloirs.
- Intervention de la PEEP : témoignages de vols de goûters, de masques, de stylos ...
- Témoignage de Mme Salomé : voleur identifié dans sa classe et traité en classe avec les enfants. Elle invite les parents à prévenir les enseignants à chaque fois.
- Intervention de Mme Secondi : elle entend bien la demande de travailler le sujet mais elle interpelle les parents pour qu'ils en parlent à leurs enfants. Ils seront informés de chaque larcin. La posture générale est de sensibiliser les parents via un mot dans le cahier pour que chaque parent parle de ce sujet avec leurs enfants.
- Maxime précise qu'il y a régulièrement des interventions des animateurs auprès des enfants au centre de loisirs (notamment concernant les goûters). Précision de M Bontemps : avec le nouveau protocole, il n'est plus possible de distribuer aux enfants le pain restant de la cantine du midi.

→ **AESH : ROLES ET EVOLUTIONS DES FONCTIONS**

- Les Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap font pleinement partie de l'équipe pédagogique. Ils accompagnent en général un ou plusieurs élèves concernés, dans leurs apprentissages et la vie quotidienne. Elles ont également toute leur place lors des Equipes de Suivi de Scolarisation.
- A l'école Fontaine élémentaire, nous bénéficions de 8 personnes pour 7 temps pleins.
- Elles apportent une aide précieuse aux enfants, pour lesquels la Maison Départementale des Personnes Handicapées en a évalué le besoin.
- M. Bontemps rappelle que ce n'est pas une solution miracle. Il faut veiller à ce que l'enfant ne devienne pas trop dépendant. La gestion de ce personnel est assurée par les Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés, dont le rôle est d'assurer :
 - ❖ Un accompagnement défini au plus près des besoins de chaque élève en situation de handicap afin de développer son autonomie et de lui permettre d'acquérir les connaissances et les compétences du socle commun
 - ❖ Plus de réactivité et plus de flexibilité dans l'organisation de l'accompagnement humain dans les établissements scolaires et les écoles
 - ❖ Une professionnalisation des accompagnants et une amélioration de leurs conditions de travail
- Néanmoins Mais en termes de formation et de salaire, ce sont des postes qui ne sont pas attractifs.
- La collaboration peut encore être améliorée entre les enseignants et les AESH mais elles sont bien intégrées au sein de l'école.
- Pour rappel, le Réseau d'Aide aux Élèves en Difficulté ne comporte pas d'enseignant spécialisé affecté sur l'école, ce qui nous manque cruellement.
- Demande de Mme du Raincy (PEEP) : Est-il possible que les parents disposent d'une fiche pour faire travailler les enfants qui ont des difficultés à la maison ? Réponse de M Bontemps : rien ne remplace l'interaction humaine entre un enseignant et son élève.

→ **ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES**

- Nous avons organisé deux fonctionnements soit sur le temps de midi, soit le mardi soir.
- Provisoirement, Les APC ont été suspendues sur le temps du midi à cause du nouveau protocole de cantine. De nouveaux aménagements sont à mettre en place.

Le conseil d'école s'est clôturé à 20h30.

Compte-rendu rédigé par M. Pierre-Étienne Bontemps, directeur et Mme Noëlie Mochen, parent d'élève.